



## Transcription de la vidéo

### **Audit de l'optimisation des ressources : Services de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle (2020)**

Dans le cadre de notre Rapport annuel 2020, nous avons effectué un audit de l'optimisation des ressources portant sur les services de soutien pour les adultes ayant une déficience intellectuelle.

Une déficience intellectuelle est un trouble permanent qui influe sur le développement intellectuel, social ou comportemental d'une personne. Le syndrome de Down et le syndrome d'alcoolisation foetale sont des exemples d'affections qui touchent des personnes depuis la naissance et qui peuvent causer des déficiences intellectuelles. Ces troubles peuvent aussi être causés par une maladie ou un accident. Environ 1 % des Ontariens ont une déficience intellectuelle.

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le Ministère) finance des services de soutien pour aider les adultes ayant une déficience intellectuelle à vivre à la maison, à avoir un travail, à fréquenter l'école et à exercer d'autres activités dans leur collectivité. Les services de soutien comprennent le répit aux aidants naturels, les soutiens à l'emploi, les soutiens à la participation communautaire, ainsi que des services comme la gestion du comportement et l'orthophonie.

Le Ministère finance 316 organismes de services qui offrent des services de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle. Il finance 11 de ces organismes pour administrer son programme Passeport; ce programme permet aux personnes d'acheter leurs propres services de soutien.

Toutefois, les personnes ne bénéficient pas toutes des mesures de soutien auxquelles elles sont admissibles, car le financement est limité. De plus, les listes d'attente se sont sensiblement allongées ces dernières années.

Dans les des cinq dernières années, les paiements de transfert du Ministère pour les services de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle ont augmenté de 49 %, passant de 578,7 millions de dollars en 2015-2016 à 859,4 millions en 2019-2020.

Nous avons examiné les services de soutien pour voir si le Ministère, de concert avec les organismes de services, offre des services qui répondent aux besoins des adultes ayant une déficience intellectuelle.

Nous avons constaté que les services ne sont pas fournis de façon rentable et en temps opportun. Les Ontariens qui ont besoin de services de soutien ont dû attendre longtemps. Les coûts des services et les niveaux de soutien varient à l'échelle de la province. Les clients n'ont pas toujours utilisé les fonds du programme Passeport pour mieux répondre à leurs



besoins. Dans bien des cas, les fonds ont servi à rembourser soit des billets très coûteux, soit un grand nombre de billets pour des événements de sport professionnel ou des concerts. Comme les résultats ne sont pas évalués, on ne sait pas dans quelle mesure ces services répondent aux besoins des clients.

Notre rapport contient **12** recommandations, qui renferment **32** mesures, notamment que le Ministère :

- crée des repères en matière de coûts et de soutien;
- évalue les régions et les organismes de services individuels par rapport à ces repères, en s'assurant qu'ils sont respectés;
- fixe des limites pour les billets à prix élevé des événements de sport professionnel, des concerts et d'autres activités et événements qui peuvent être remboursés dans le cadre du programme Passeport;
- mesure le rendement des services de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle et en rendre compte.